**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**41E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DE L’AFRIQUE DU SUD**

*Le 16 novembre 2022 (9h00-12h-30)*

**Prononcée par :** SEM Dieudonné W. Désiré SOUGOURI

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation sud-africaine et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Nous saluons la ratification par l’Afrique du Sud du Protocole facultatif à la Convention contre la torture, conformément à la recommandation que nous lui avons adressée en 2017.

Nous encourageons l’Afrique du Sud à poursuivre ses efforts en vue de l’éradication des pratiques culturelles néfastes, en particulier pour les femmes et les filles sur son territoire.

Dans un esprit de dialogue constructif, nous lui recommandons :

1. pour le suivi de la recommandation 139.1 du 3e cycle, de ratifier la Convention internationale pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille;
2. de finaliser la création du mécanisme national d’élaboration des rapports et de suivi.

Nous souhaitons à l’Afrique du Sud un examen couronné de succès.

**Je vous remercie.**